

Code d'article	54F001
Description	BOÎTES À FRITES STANDARD
Catalogue	HOS 236, TPK 26
Date de modification	09/01/2023 18:48:19



Spécifications du produit

Unité de mesure	MILLE
Dimensions	13x8x13,5 CM
Matériel	CARTON ONDULÉ NAN
Couleur	NATUREL
Grammage	220 G/M2
Capacité du conteneur	135 G
Poids net d'une unité (g)	6,80
Ligne de produits	'THEPACK'

Codes

Intrastat	48192000
ITF14	18420499234387
EAN13	8420499234380

Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet	Unités / paquet	200
	Dimensions paquet (cm)	13,50 x 13,50 x 38,00
	Poids paquet (kg)	1,53
	Volume paquet (m ³)	0,0069255

Signage Triman et Info-Tri



Carton	Unités / carton	1.200
	Paquets /carton	6
	Dimensions carton (cm)	29,50 x 39,00 x 42,50
	Poids carton (kg)	9,16
	Volume carton (m ³)	0,0488963

Signage Triman et Info-Tri



Palette	Cartons / couche	8
	Cartons / palette	24
	Conditionnement (U base x couches)	8 x 3
	Poids (kg)	247,20
	Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable Biodégradable Micro-ondes -18°C/+70°C Résist. graisses Cash & Carry



Conditions d'utilisation

Apte pour le micro-ondes (9 Minutes 1000W ou 7,30 Minutes 1200W)

Certificats



Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.



Depuis 2005, Garcia de Pou est certifié à la norme UNE-EN ISO 9001 – Système de gestion de qualité. N° Registre 0.0404392 (TUV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié FSC Mix Credit. En faisant le choix de produits certifiés FSC® vous soutenez la gestion responsable des forêts du monde.

The mark of
responsible forestry



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit absent de PFOS - PFOA.

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement de la Commission CE 2023/2006, du 22 décembre 2006, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Paquet image

